



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
26220 DIEULEFIT

## COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 4 AVRIL 2022

Le 04 avril 2022 à 18h30, le comité syndical convoqué le 17 mars 2022 s'est réuni à le Poët-Laval sur la convocation qui lui a été adressée par monsieur Richard **Bouquet**, Président.

Étaient présents les délégué(e)s suivants :

Aleyrac :	Absent.
Bourdeaux :	Monsieur Robert <b>LEYMAN</b> .
Bouvières :	Excusé.
Comps :	Monsieur Jean-Pierre <b>FABRE</b> .
Crupies :	Excusé.
Dieulefit :	Madame Geneviève <b>MORENAS</b> , messieurs Marc <b>EBERHARD</b> , Sylvain <b>JEAN</b> .
Eyzahut :	Monsieur Jacques <b>HOLZ</b> .
La Bégude de Mazenc :	Absents.
La Roche Saint Secret :	Absent.
Le Poët-Laval :	Mesdames Francette <b>CHAPUS</b> , messieurs Richard <b>BOUQUET</b> , Patrick <b>CHASSEPOT</b> , Jérôme <b>CUCHE</b> , Patrice <b>MAGNAN</b> , Rémy <b>PELLEGRIN</b> .
Les Tonils :	Excusé.
Montjoux :	Absent.
Orcinas :	Monsieur Maurice <b>ROUSSET</b> .
Pont de Barret :	Excusé.
Rochebaudin :	Monsieur Eric <b>KETLEY</b> .
Salettes :	Excusé.
Souspierre :	Madame Eliette <b>GUILHAUD</b> .
Teyssières :	Madame Mireille <b>BLANC</b> .
Vesc :	Monsieur Didier <b>ALAIZE</b> .

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : 17



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit-Bourdeaux  
13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
26220 DIEULEFIT

Délégué(e)s suppléant(e)s présent(e)s :  
Quorum : 11 (crise sanitaire)

Procurations : Mireille Brun (Robert Leyman), Camille Perrin (Geneviève Morenas), Christian Bussat (Marc Eberhard), Stéphane Galdemas (Eric Ketley).

### **Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Jérôme Cuché est désigné secrétaire de séance par le comité syndical (article L.2121-15 du CGCT).

### **Approbation du procès-verbal du comité syndical du mardi 21 décembre 2021.**

Monsieur le Président demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du comité syndical du mardi 21 décembre 2021.  
Il est conclu à l'adoption du compte-rendu, à l'unanimité des délégués présents lors de la dernière séance.

### **1. Décision du président**

SANS OBJET

### **2. Comptes administratifs 2021.**

Le Comité Syndical, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2021, après s'être fait présenter par monsieur le Président les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite par les différents vice-présidents des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
 13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
 26220 DIEULEFIT

Libellé	Fonctionnement en euros	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<b>Compte administratif assainissement non collectif</b>		
Résultat reporté		10 572,79
Opérations de l'exercice	79 200,40	80 653,48
Résultat de l'exercice		1 453,08
Résultat de clôture		12 025,87

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<b>Compte administratif Eau Potable</b>						
Résultat reporté		433 566,32		359 999,87		
Opérations de l'exercice	806 257,21	875 540,84	53 659,28	165 718,62		
Résultat de l'exercice		69 283,63		112 059,34		
Résultat de clôture		502 849,95		472 059,21		974 909,16

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<b>Compte administratif Assainissement Collectif</b>						
Résultat reporté		829 009,82		191 186,16		
Opérations de l'exercice	368 463,86	851 587,82	312 400,82	968 848,64		



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
26220 DIEULEFIT

Résultat de l'exercice		483 123,96		656 447,82		
Restes à réaliser						
Résultat de clôture		1 312 133,78		847 633,98		2 159 767,76

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour celle annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

***Voté à l'unanimité des délégués (sauf monsieur le Président qui ne prend pas part aux votes).***

### **3. Comptes de gestion 2021.**

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur du Syndicat accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les comptes sont exacts,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1° janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
26220 DIEULEFIT

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

***Déclare à l'unanimité que les comptes de gestion (eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif) dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.***

#### 4. Charges à répartir 2022

Monsieur le Président indique que certaines dépenses communes aux services eau et assainissement doivent être réparties sur les budgets.

Monsieur le Président propose de répartir les dépenses communes comme suit :

ARTICLES	LIBELLES	ASSAINISSEMENT	SPANC	EAU	TOTAL
011	Charges				
6066	Combustible	3 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	8 000,00 €
6061	EDF	12 000,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €
6064	Fournitures administratives	1 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	3 500,00 €
6068	Autres fournitures	10 000,00 €	8 000,00 €	15 000,00 €	33 000,00 €
6156	Maintenance	4 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €
6161	Prime assurance	9 000,00 €	1 000,00 €	8 000,00 €	18 000,00 €
6256	Missions	100,00 €	100,00 €	300,00 €	500,00 €
6257	Réception	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
6261	Timbres	500,00 €	2 000,00 €	500,00 €	3 000,00 €
6262	Télécom.	2 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	12 000,00 €
6225	Comptable				
012	Personnel	139 900,00 €	36 225,00 €	136 875,00 €	313 000,00 €



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
26220 DIEULEFIT

Véhicule					
6531	Elus	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	21 000,00 €
Total		191 000,00 €	69 825,00 €	201 175,00 €	462 0,00 €

Après discussion et délibération, le comité approuve à l'unanimité la proposition du Président et autorise ce dernier à réajuster en fin d'exercice le montant du remboursement des frais selon les réalisations. Un état sera joint au compte administratif.

#### 5. Budgets primitifs 2022.

##### EAU POTABLE

Il est demandé au comité syndical de se prononcer sur le budget primitif 2022 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 319 359,00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 005 213,00 €

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL	2 324 572,00	2 324 572,00

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2022.**

##### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est demandé au comité syndical de se prononcer sur le budget primitif 2022 comme suit :

##### **Reprise provisions.**

Monsieur le Président rappelle qu'une provision de 1 000 000,00 euros a été constituée pour participer aux travaux du nouveau système de traitement des eaux usées.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
26220 DIEULEFIT

Monsieur le président propose une reprise de provision pour l'année 2022 de 300 000,00 euros (reste 500 000,00 euros après reprise).

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la reprise de cette provision en recette de fonctionnement 2022.**

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 097 133,00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 3 781 066,00 €

	DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL</b>	5 879 199,00	5 878 199,00

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2022.**

#### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est demandé au comité syndical de se prononcer sur le budget primitif 2022 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 76 025,00 €

	DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL</b>	76 025,00 €	76 025,00 €

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2022.**

***Après discussion et délibération, le comité décide à l'unanimité***



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux  
13, montée du Jas - Quartier MALEVAL  
26220 DIEULEFIT

## 6. Tarifs Rochebaudin 2022.

Monsieur le président présente les propositions de tarifs assainissement collectif 2022 sur la commune de Rochebaudin. :

Part fixe tva 10%	Proposition tarifs HT 2022
Abonnement	<b>164,00 euros</b>
Part proportionnelle tva 10%	
M3	<b>2,05 euros</b>

*Après discussion et délibération, le comité décide à l'unanimité*

- **De voter les tarifs assainissement collectif 2022 comme présentés ci-dessus.**

La séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire,

Jérôme Cuche

Le Président,

Richard Bouquet